

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 octobre 2022

Présents : MARCUS Martine, NICOLAS Christophe, DUVAL Alain, MALJEAN Claudy, MARCUS Hubert, VILLEMIN Thibaut, HAZARD Guy

Absent : néant

Secrétaire de séance : NICOLAS Christophe

Convocation : 18/10/2022

Affichage : /10/2022

Réfection chemin du cimetière à Savonnières

Mme le Maire informe l'assemblée que ce chemin se dégrade rapidement et qu'il devient urgent de le réparer.

Devis reçus

- PIERSON TP pour un montant HT de : 34 576.60 €
- RV Environnement pour un montant HT de : 14 200.00 €
- Ent COLAS pour un montant HT de : 56 983.38 €

Le Conseil Municipal considérant que les devis ne sont pas comparables, souhaite des explications et propose de présenter le même descriptif à toutes les entreprises

Mme le Maire propose également d'instaurer une taxe à la charge des utilisateurs des chemins ruraux pour permettre à la commune d'effectuer les dépenses permettant d'assurer la viabilité de la voirie rurale.

N° 27-2022 : Modifications budgétaires – vote crédits supplémentaires

Mme le Maire expose au conseil municipal la nécessité de voter des crédits supplémentaires en section de fonctionnement, à savoir :

- Compte 6411 (personnel titulaire) : + 300 €
- Compte 6415 (indemnité inflation) : + 100 €

Le Conseil Municipal, par 7 voix pour :

- Vote les crédits supplémentaires mentionnés ci-dessus
- Autorise le maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'application de la décision précitée.

Implantation réserve incendie à Varvinay

Mme le Maire rappelle la nécessité d'implanter une réserve incendie à Varvinay et la décision n° 25-2022 du 20 juin 2022 actant l'implantation et retenant l'emplacement.

Des aides sont possibles (pour 2022 DETR au taux entre 40 et 70%)

Devis reçus

- CHARDOT TP pour un montant HT de : 72 405.80 €
- SOTRAE pour un montant HT de : 110 745.00 €
- BERTHOLD pour un montant HT de : 88 379.59 €

Le Conseil Municipal demande des informations complémentaires pour permettre la comparaison des devis.

N° 28-2022 : Projet de plantation de haies avec le PNRL

Mme le Maire expose le projet de plantation de haies en bordure de la RD 162 à Savonnières en Woëvre en partenariat avec le PNRL sur environ 250 ml.

Le coût global du projet s'élève à 438.64 € dont 80 % de prise en charge par le PNRL, reste à charge pour la commune 20% soit un montant de 87.22 €.

Le paillage est à la charge de la commune, 3 possibilités sont offertes :

- En laine de mouton, la quantité nécessaire est d'environ 1 tonne (4 Kg/ml) , environ 25 m3.
- Avec de la paille à raison de 400 kg pour 100 ml soit 3 bottes
- Avec des copeaux de bois issus de déchetage de branches, soit environ 38 m3.

Le conseil municipal, par 7 voix pour :

- Acte le projet de plantation de haies et son financement
- Retient le paillage avec de la paille
- Autorise le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'application des décisions précitées.

N° 29-2022 : Recours à un stagiaire pour la réalisation de l'inventaire des chemins

Mme le Maire expose à l'assemblée la possibilité d'avoir recours à un stagiaire pour la réalisation de l'inventaire et des usages des chemins en partenariat avec la commune de Buxières sous les Côtes.

Un candidat a été retenu, la rémunération mensuelle sera de 600.60 € sur la base de 154 heures. La participation de chaque commune sera calculée au prorata des superficies de chacune, soit 39 % pour Valbois et 61% pour Buxières-sous-les-Côtes + frais de déplacement.

Une aide au logement pourra être attribuée, à définir ultérieurement (maximum 100 € par commune)

Le Conseil Municipal, par 7 voix pour :

- Valide le recours à un stagiaire en partenariat avec la commune de Buxières-sous-les-côtes pour la réalisation de l'inventaire des chemins de la commune.

Réparation du collecteur des eaux usées à Savonnières

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'à l'ouverture de l'usoir pour la pose des tuyaux d'alimentation en eau potable, les fouilles ont révélé l'écrasement de la conduite d'évacuation des eaux usées (insalubrité et odeurs nauséabondes sur plus de 2 m de profondeur)

Des devis de réparation sont en attente.

Etude de devis pour alimentation en eau des fontaines

Mme le Maire présente à l'assemblée des devis pour l'alimentation en eau des fontaines de Varvinay et Savonnières-en-woëvre, devis établis par les entreprises en charge des travaux de rénovation du réseau d'eau potable.

- Fontaine de Savonnières : Entreprise ROBINET pour un montant HT de 17 946.45 €
- Fontaines (2) de Varvinay : Entreprise SOTRAE pour un montant HT de 25 386.00 €

Le Conseil Municipal considérant le coût élevé de ces travaux décide dans un premier temps de réfléchir à une autre solution. (bouton poussoir, solution prévue dans les travaux)

N° 30-2022 :Travaux installation campanaire Senonville

Mme le Maire expose au conseil municipal que lors des travaux de mise en place des grillages sur l'église de Senonville, l'entreprise CHRETIEN a constaté un décalage de l'heure sur le tableau de commande. Celui-ci est trop ancien pour être réparé. L'entreprise propose donc son remplacement et présente une offre pour le prix de 3 240 € HT.

Le Conseil Municipal, par 7 voix pour :

- Accepte l'offre de l'entreprise CHRETIEN d'un montant HT de 3 240 €
- Autorise le maire Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'application de la décision précitée.

Informations diverses

- Désignation par le maire d'un correspondant incendie et secours (M. MARCUS Hubert)
- L'ADMR et le Chantier école recherchent des bénévoles au sein des conseils municipaux
- Informations sur le dossier d'étude de zonage d'assainissement

N° 27-2022 : Modifications budgétaires – vote crédits supplémentaires

N° 28-2022 : Projet de plantation de haies avec le PNRL

N° 29-2022 : Recrutement d'un stagiaire pour la réalisation de l'inventaire des chemins

N° 30-2022 : Travaux installation campanaire Senonville

- **Liste des membres du Conseil Municipal**

NOM	Signature
MARCUS Martine	
DUVAL Alain	
MALJEAN Claudy	

MARCUS Hubert	
HAZARD Guy	
VILLEMIN Thibaut	
NICOLAS Christophe	